

Musulmans : une émission conçédée

MÉDIAS

Le gouvernement de la Communauté française a décidé de mettre en place une commission qui sera notamment chargée de créer à la radio une « émission conçédée » au culte musulman.

Pour mémoire, ce type d'émission accorde un temps d'antenne aux cultes et mouvements philosophiques reconnus en Belgique.

Elles leur permettent de s'exprimer sur certaines questions à thèmes religieux, politiques, économiques ou sociaux.

Tous les cultes reconnus en Belgique possédaient leur émission, à l'exception des musulmans. Cela se concrétise tout doucement. Mais « *il reste encore certaines choses à faire, comme*

créer une ASBL qui doit ensuite être agréée par la Communauté française. Il faut aussi qu'ils définissent ce qu'ils veulent faire et à qui ils veulent s'adresser », explique Jean-François Husson, spécialiste du financement des cultes en Belgique.

Quant à l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB), il attend un accord avant de se lancer.

Les musulmans comptent plusieurs courants et ils ne se sont pas encore accordés sur la prise en charge de ce type d'émission.

En attendant, Nouredine Smaili, président de l'EMB, estime qu'« *un tel projet aurait un réel impact. On montre trop le côté négatif. Il est temps de montrer ce qu'est le véritable islam* ». ■

C.B. (st)